

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/03/2025 - B2025/002511 - 2017 B 00910 - 832 740 963 - 3H

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage				5 031.00	5 031.00	100.00
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 575 030.60		2 575 030.60	2 575 030.60		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 575 030.60		2 575 030.60	2 580 061.60	5 031.00	0.19
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 400.00		14 400.00	14 400.00		
	Autres créances	5 785.15		5 785.15	6 517.30	732.15	11.23
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	150 000.00		150 000.00		150 000.00	
	Disponibilités	55 038.69		55 038.69	160 536.71	105 498.02	65.72
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	225 223.84		225 223.84	181 454.01	43 769.83	24.12
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 800 254.44		2 800 254.44	2 761 515.61	38 738.83	1.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 001 031.00	1 001 031.00		
	Réserves				
	Réserve légale	100 103.10		100 103.10	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	287 888.93	148 930.59	138 958.34	93.30
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 503.97	249 061.44	81 557.47	32.75
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 556 527.00	1 399 023.03	157 503.97	11.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 203 695.47	1 349 708.95	146 013.48	10.82
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	5 709.49	8 193.15	2 483.66	30.31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 000.00		24 000.00	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	10 321.00	4 589.00	5 732.00	124.91
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1.48	1.48		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 243 727.44	1 362 492.58	118 765.14	8.72
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 800 254.44	2 761 515.61	38 738.83	1.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

190 284.44

153 201.58

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	52 000.00		52 000.00	72 000.00	20 000.00	27.78
Chiffre d'affaires NET	52 000.00		52 000.00	72 000.00	20 000.00	27.78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				0.31	0.31	100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			52 000.00	72 000.31	20 000.31	27.78
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 685.29	6 584.16	101.13	1.54
Impôts, taxes et versements assimilés			430.00	411.00	19.00	4.62
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 282.00	1 380.00	98.00	7.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0.39		0.39	
Total des Charges d'exploitation (II)			8 397.68	8 375.16	22.52	0.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			43 602.32	63 625.15	20 022.83	31.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	138 687.74	200 282.74	61 595.00	30.75
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 181.97	0.37	2 181.60	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	140 869.71	200 283.11	59 413.40	29.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 459.06	13 947.82	1 488.76	10.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 459.06	13 947.82	1 488.76	10.67
2. Résultat financier (V-VI)	128 410.65	186 335.29	57 924.64	31.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	172 012.97	249 960.44	77 947.47	31.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 600.00		5 600.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	5 600.00		5 600.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 749.00		3 749.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 749.00		3 749.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 851.00		1 851.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 360.00	899.00	5 461.00	607.45
Total des produits (I+III+V+VII)	198 469.71	272 283.42	73 813.71	27.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	30 965.74	23 221.98	7 743.76	33.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	167 503.97	249 061.44	81 557.47	32.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

302.61

267.74

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 800 254.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 52 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 167 503.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	6 899		
TOTAL	6 899		
Autres participations	2 575 031		
TOTAL	2 575 031		
TOTAL GENERAL	2 581 930		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		6 899		
TOTAL		6 899		
Autres participations			2 575 031	2 575 031
TOTAL			2 575 031	2 575 031
TOTAL GENERAL		6 899	2 575 031	2 575 031

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	14 400	14 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 600	1 600	
Groupe et associés	4 185	4 185	
TOTAL	20 185	20 185	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 200 290	146 847	483 386	570 057
Impôts sur les bénéfices	6 360	6 360		
Taxe sur la valeur ajoutée	961	961		
Autres impôts taxes et assimilés	3 000	3 000		
Groupe et associés	5 709	5 709		
Autres dettes	1	1		
TOTAL	1 216 322	162 879	483 386	570 057
Emprunts remboursés en cours d'exercice	145 668			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 709			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		1 001 031		1 001 031

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	303
Total	303

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 405
Autres dettes	1
Total	3 407

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- HEBERT'GEMENTS	422 447	99.00	50 502
- SAS CAMPING LA CROIX VILLIEU	483 930	90.01	78 386
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

3H

Société par actions simplifiée
au capital de 1 001 031 euros
Siège social : Route de Kerhillio
6 La Croëz Villieu, 56410 ERDEVEN
832 740 963 RCS LORIENT

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 167 503,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	167 503,97 euros
------------------------	------------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique	10 000,00 euros
Soit 0,01 euro par action	

Le solde	157 503,97 euros
----------	------------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 445 392,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende global	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	10 000	10 000	/
31 décembre 2021	10 000	10 000	/
31 décembre 2020	/	/	/

Certifié conforme
Le Président

